



Maison des Arts
et de
la Musique

FICHE DE REINSCRIPTION

Année scolaire 2023 - 2024

www.deville-les-rouen.fr

Document à compléter recto/verso et à remettre impérativement avant le 6 juillet 2023
à l'administration de la Maison des Arts et de la Musique : maison.arts@mairie-deville-les-rouen.fr

LE DOSSIER DOIT ETRE COMPLET POUR ETRE INSTRUIT (VOIR JUSTIFICATIFS « CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION »)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE MINEUR

Nom : Prénom :
 Né(e) le :/...../..... Lieu de naissance : Département : Nationalité : Sexe : M F
 Adresse : N° rue : Appartement n° : Résidence :
 Code Postal : Ville :

RESPONSABLES LEGAUX

(rayez les mentions inutiles)

RESPONSABLE LEGAL 1

Nom :
 Prénom :
 Date de naissance : / / Lieu de naissance :
 Nationalité :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 En cas de divorce : garde alternée* oui non
 > L'inscription engage l'assiduité de l'élève
 ☎ domicile : ☎ portable :
 ☎ professionnel :
 @ courriel :
 Profession :

RESPONSABLE LEGAL 2

Nom :
 Prénom :
 Date de naissance : / / Lieu de naissance :
 Nationalité :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Autorité parentale : oui non
 En cas de divorce : garde alternée oui non
 > L'inscription engage l'assiduité de l'élève
 ☎ domicile : ☎ portable :
 ☎ professionnel :
 @ courriel :
 Profession :

AUTRES PERSONNES A CONTACTER : AUTORITE PARENTALE : oui non

Nom : Prénom :
 ADRESSE : Code postal : Ville :
 ☎ domicile : ☎ portable : @ courriel :

SCOLARITE ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Classe : Ecole : Commune :
 Informations complémentaires (handicap, situation particulière à prendre en compte) :

Le cursus instrumental inclus un cours d'instrument de 30 minutes et de manière obligatoire, un cours de formation musicale et une pratique collective. Merci de veiller à préciser la discipline collective souhaitée. L'élève s'engage à être assidu à l'ensemble des cours.

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE 2023 - 2024

musique

théâtre

danse

Disciplines souhaitées :

- Éveil artistique (pour les élèves de 5 ans)
- Initiation musicale (pour les élèves de 6 et 7 ans)
- Cursus musical (à partir de 7 ans) - **préciser la ou les disciplines et la pratique collective :**
- Possédez-vous l'instrument à la maison (obligatoire) : oui non
- Reconduction de location instrumentale ou demande de location instrumentale : oui non
- Danse - **préciser initiation (pour les élèves de 6 et 7 ans), classique, jazz ou claquettes :**
- Pratique collective seule – **préciser :**

* Attention : pour le cursus instrumental, il est obligatoire de suivre un cours de formation musicale ainsi qu'un cours de pratique collective.

Je soussigné(e) NOM : PRENOM : atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche d'inscription et atteste avoir pris conscience du **règlement intérieur de l'établissement.**

Fait à DEVILLE LES ROUEN, le / / 2023

SIGNATURE

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par Monsieur le Maire de la commune de Déville lès Rouen (1 place François Mitterrand). Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Les données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : la Maison des Arts et de la Musique. Ce consentement peut être retiré à tout moment. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement des données, vous pouvez contacter notre référente en Mairie au 02.32.82.50.22. ou par mail dgs@mairie-deville-les-rouen.fr. Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION – NE RIEN COCHER

DOCUMENTS PRESENTES (joindre l'ensemble des copies au dossier)

- attestation de domicile (moins de 3 mois)
- assurance responsabilité civile 2023-2024
- formulaire d'autorisation de sortie
- formulaire de droit à l'image
- photo identité récente
- en cas d'hébergement, attestation sur l'honneur et justificatif de domicile de l'hébergeant
- Si location instrumentale : assurance instrument

Bénéficiaires Pass jeunes 76 :

- allocation de rentrée scolaire (ARS) ou enfant en situation de handicap (AEEH)

Pour la danse :

- certificat médical (moins d'un mois)

Bénéficiaires Pass collégiens :

- certificat de scolarité

DROITS D'INSCRIPTIONS

Montant total de l'inscription :€

Mode de règlement

- chèque à l'ordre du trésor public :€
- espèces :€
- chèque ANCV :€
- pass jeunes 76 (sur présentation de l'ARS ou AEEH) :€
- pass collégiens (sur présentation du certificat de scolarité) :€
- atouts normandie (sur présentation du QR Code)€
- pass culture (sur présentation du code de contremarque) :€